

COP Adaptation au changement climatique du Puy-de-Dôme du 16 septembre 2025
SYNTHÈSE de l'atelier SANTÉ

ENJEUX DE LA THÉMATIQUE

Enjeux	Importance (à graduer)	Quelles actions ou justifications
Identifier et protéger les personnes les plus vulnérables à la chaleur (Personnes âgées, Enfants, Femmes enceintes, Précaires, Travailleurs)	3 (9 votes)	<ul style="list-style-type: none"> - Cartographier les populations vulnérables, îlots de chaleur, lieux rafraîchis et points d'eau - Rénover les bâtiments recevant des populations vulnérables en tenant compte du « confort d'été » - Adapter les rythmes scolaires et de travail - Élaborer un plan canicule à l'échelle de la collectivité (ex 07 : Registre communal des personnes fragiles, suivi personnalisé par services sociaux pendant les pics de chaleur) - Tarification éco-solaire de l'eau (incitation aux économies d'eau, assurer accès à l'eau pour les plus précaires (cf Dunkerque)) - Inscription de cette action dans les Contrats Locaux de Santé
Améliorer l'espace urbain afin de réduire l'exposition aux fortes chaleurs	1 (20 votes)	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un diagnostic territorial de vulnérabilité climatique (TACCT de l'ADEME) - Aménager les villes pour lutter contre la chaleur (îlots de chaleur urbains, îlots de fraîcheur, végétalisation, ventilation, choix des matériaux, infiltration et évaporation d'eau, sobriété Eau, protéger la qualité de l'eau ...) - Faire évoluer les documents de planification SCOT/PLUi (DOO, OAP...) pour une meilleure intégration de la santé - Former les collectivités et bureaux d'études aux principes de l'urbanisme favorable à la santé - Améliorer la qualité de l'air - Inscription de cette action dans les Contrats Locaux de Santé
Renforcer la résilience des services de santé et de secours	4 (4 votes)	<ul style="list-style-type: none"> - Planifier l'adaptation des Établissements de santé et médico-sociaux à la chaleur - Adapter les services aux risques croissants (incendies, inondations, canicules, épidémies, maladies émergentes...) - Renforcer la surveillance épidémiologique - S'assurer de la bonne adéquation des moyens (humains, matériels et technologiques des services de santé et de secours) - Anticiper les crises et leurs conséquences sur le système de santé (préparation aux Situations Sanitaires Exceptionnelles, équipements, formations, fonctionnement en modes dégradés (flux électricité/eau/ventilation), ORSEC...)

		<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'appui en ingénierie pour accompagner les établissements de santé et médico-sociaux dans leur adaptation - Réaliser des diagnostics de vulnérabilité/résilience par établissement
Consolider la surveillance et améliorer la connaissance et l'information sur les effets du changement climatique sur la santé	2 (12 votes)	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la surveillance des zoonoses et maladies infectieuses - Développer des méthodes de quantification des impacts - Prévenir et lutter contre les espèces porteuses de risques sanitaires - Informer et former les professionnels de santé aux risques émergents liés au climat - Développer l'approche One Health - Mettre en place des actions de sensibilisation, d'éducation sanitaire et de communication visant à généraliser l'acculturation et favoriser l'action de tous - Inscription de cette action dans les Contrats Locaux de Santé

ÉLÉMENTS DE CONTROVERSES

- Complexité de l'ingénierie de projets dans le domaine
- Coût des projets dans un environnement contraint financièrement
- Complexité des montages des plans de financement (mieux identifier, gérer des financements externes, tout en veillant à leur bonne utilisation).

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Intégrer dans chaque domaine d'action (infrastructures, agriculture, etc) la notion de « co-bénéfice » en matière de santé
- Intégrer que le système de santé n'est pas le déterminant 1^{er} en santé : 45% relèvent de facteurs socio-économiques et 25% de facteurs environnementaux = nécessité d'une approche multifactorielle et de partenariat
- Prise en compte des enjeux dans les politiques publiques nationales et locales
- Sensibilisation et montée en compétences des acteurs
- Meilleure prise en compte de la santé dans les politiques d'aménagement

ÉLÉMENTS À REMONTER AU NIVEAU RÉGIONAL OU NATIONAL

- Besoin d'un plan de financement national sur la santé-environnementale
- Meilleure prise en compte de la santé dans les réglementations en matière de politiques d'aménagement

EXEMPLES DE SOLUTIONS / BONNES PRATIQUES

- Cartographie des îlots de chaleur/fraîcheur
- Intégration de la démarche d'urbanisme favorable à la santé dans les documents stratégiques d'aménagement (SCOT, PLUi...) et dans les CLS (ex Clermont Auvergne métropole)

PARTENARIATS / RESSOURCES NÉCESSAIRES

AUCM / CAUE / ANAP / ADEME (CRACC) / Banque des territoires / CEREMA / ANCT / Agences de l'Eau / Fonds vert / Dotation de soutien à l'investissement local / Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux / PACCCMC

Synthèse pour la restitution des ateliers en plénière

=> **3 ou 4 enjeux prioritaires et/ou exemples d'actions concrètes qui sont ressortis pendant l'atelier**

Mieux accompagner l'ingénierie de projet

→ Proposer un « **guichet unique** » rassemblant l'ensemble des guides et outils existants

Optimiser les moyens financiers et le co-portage de projet

→ Développer le métier de « **gestionnaire de subventions** » en matière de projets d'adaptation aux changements climatiques afin d'optimiser les subventions et consolider les plans de financements des projets

→ Flécher les aides en matière de santé et adaptation au changement climatique : un **SEGUR de la santé environnementale**

→ Favoriser l'émergence des **projets à « co-bénéfice » fort** : mutualisation et partenariat

→ Rechercher des solutions peu coûteuses fondées sur la nature

Améliorer l'information des populations

→ Mieux sensibiliser les enfants et les jeunes aux enjeux climatiques par des actions « **d'éducation à la santé environnementale** »

→ Accompagner les initiatives des « **CITOYEN ACTEUR** » (lancer des actions citoyennes type végétaliser votre façade, etc.)

Favoriser le décroisement des projets et des acteurs en matière de projets d'adaptation aux changements climatiques

→ faire du **contrat local de santé (CLS) un document stratégique** intégrant les enjeux d'urbanisme favorable à la santé